

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU EXECUTIF
SEANCE du mardi 1^{er} FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 1^{er} février, le Bureau exécutif d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, salle Louis Kéromest à Ploumagoar et en visio-conférence sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; GUINTINI Jean-Pierre ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN

Etaient présents en visio-conférence :

GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PARISCOAT Dominique ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; CONNAN Guy ; JOBIC Cyril ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN

Absent excusé : PRIGENT Christian



DELBU2022-02-003

HABITAT - VENTE LOGEMENT SOCIAL : 6 RUE DE COZ STANG SAINT-CLET A GUINGAMP-HABITAT

L'Agglomération était gestionnaire de 36 logements « intercommunaux » situés à Bégard, Kermoroc'h, Landebaëron, Ploëzal, Plouëc-du-Trieux, Pontrieux, Runan, Saint Clet, Saint Laurent et Squiffiec. Ces 36 logements étaient gérés jusqu'à la création de l'Agglomération par les ex-intercommunalités de Bégard et de Pontrieux. 10 logements sont propriétés de l'Agglomération et 26 autres étaient mis à disposition des communes sous la forme de baux emphytéotiques.

Considérant que la gestion d'un parc de logements sociaux nécessite des compétences spécifiques, l'Agglomération a engagé une réflexion quant à leur devenir.

La Commune de Saint-Clet a indiqué qu'elle souhaitait acquérir un des logements propriété de l'Agglomération pour une extension future de la mairie, tout en s'engageant à maintenir un logement dans une partie du bâtiment. Le Bureau d'agglomération a délibéré favorablement le 14 décembre 2021 sur cette cession.

Pour les 9 autres logements dont elle est propriétaire, l'Agglomération a proposé aux bailleurs sociaux de les racheter.

Guingamp Habitat a indiqué à cette occasion son intérêt pour l'acquisition du logement situé au 6, rue Coz Stang à Saint-Clet.

France Domaine a estimé, sans visite de l'intérieur et sur la base d'un bon état, la valeur basse de ce logement à 80 000 €. Des travaux sont à y prévoir pour un montant estimé en 2019 à 6 000 € HT.

Les bailleurs sociaux estiment le prix auquel ils peuvent acquérir un bien en fonction des aides disponibles pour les travaux éventuels et des loyers qui seront perçus par la suite. Leur mode de calcul de la valeur d'un bien est donc différent de celui d'un acheteur sur le marché privé.

Le montant de 55 000 € qui est proposé par Guingamp Habitat pour l'achat de ce logement prend en considération les travaux qu'il s'engage à y réaliser ensuite pour un montant estimé en 2021 à 6 000 € HT.

Guingamp-Habitat pourra aussi accompagner les locataires dans un parcours résidentiel, ce que l'Agglomération n'est pas en capacité de faire.

Commune	Cadastre	Adresse	Nombre de logements	Prix de vente du bien	Superficie
Saint Clet	AB71	6, rue de Coz Stang	1	55 000	89 m ²

Vu l'avis des Domaines en date du 1er juin 2021, ci-annexé,

Les administrateurs de Guingamp-Habitat ne prenant pas part au vote : Philippe Le Goff, Elisabeth Puillandre, Richard Vibert et Claudine Guillou

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'agglomération, à l'unanimité des suffrages exprimés décident ;

- **D'autoriser le Président à céder le bien cadastré AB71 à Saint-Clet à l'OPH Guingamp Habitat pour un montant global de 55 000 € et à signer tous les documents nécessaires à cette vente.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

